



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 801

Texte de la question

MORALE LAÏQUE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Dumas, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Françoise Dumas. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, le rapport intitulé *Pour un enseignement laïque de la morale* vous a été remis hier par Rémy Schwartz, Alain Bergougnieux et Laurence Loeffel. Il formule des propositions concrètes concernant l'instauration prochaine de cours de morale laïque dans nos écoles. Après la loi pour la refondation de l'école, la lutte contre le décrochage scolaire, le recrutement de 60 000 enseignants supplémentaires dans cinq ans, cet enseignement laïque de la morale complète la palette d'outils mis en oeuvre par le Gouvernement pour enrayer le déclin scolaire de notre pays relevé par les enquêtes internationales.

Dès la rentrée 2015, du cours préparatoire à la terminale, les écoliers de France devraient donc disposer d'un horaire dédié pour la transmission des valeurs républicaines de la laïcité.

L'instauration de cours de morale laïque répond à une demande forte de la communauté éducative et des parents d'élèves et s'inscrit dans la tradition de l'école républicaine.

Notre société actuelle, fortement attachée à la liberté individuelle de pensée, de croyance, de sens donné à nos vies, est affaiblie par la domination de l'argent, le repli identitaire et communautaire, sur fond de crise économique et sociale.

Monsieur le ministre, Il est temps de renouer avec nos valeurs de dignité, de solidarité, de respect afin de lutter contre toute forme de discrimination, creuset des extrêmes.

Nous saluons l'initiative du Gouvernement, qui relie ainsi l'individu et le collectif, piliers de notre démocratie à redéfinir. Elle apporte la preuve que la gauche croit en l'école et en sa capacité à réparer les injustices, à recréer les conditions du vivre ensemble et à créer des destins.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer comment seront transmises et enseignées les valeurs de la République par la communauté scolaire qui en a la responsabilité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Philippe Cochet. Et du chichon !

M. le président. Je vous en prie !

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, l'école de la République a pour mission d'instruire, c'est la raison pour laquelle le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault a souhaité non seulement créer 60 000 postes de professeurs mais aussi redonner la priorité au primaire, remettre en place une formation des enseignants et se donner les moyens, par la révision des programmes, de permettre la réussite de tous les enfants de France à un moment où, vous l'avez dit, nous déclinons dans les enquêtes internationales.

À ce moment où, vos questions le montrent, nous vivons une crise économique, l'école doit veiller à l'insertion professionnelle des jeunes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et le ministère de l'éducation nationale se sont mobilisés pour lutter contre le décrochage scolaire - nous avons de premiers résultats -, remettre en place un service public de l'orientation, réviser les cartes de formation professionnelles. Mais l'école de la République doit aussi transmettre des valeurs et les valeurs de la République. Au moment où

le déséquilibre entre droits et devoirs pénalise non seulement l'école mais la société tout entière, au moment où l'individu et le commun ne trouvent pas à se renouer, nous souhaitons en effet que les valeurs de la République soient enseignées...

M. Claude Goasguen. À Cahuzac !

M. Vincent Peillon, *ministre*. ...à tous les enfants, du cours préparatoire à la terminale.

Nous ne partons pas de rien. Le rapport que nous avons demandé à trois personnalités indépendantes l'a bien montré. Les professeurs font déjà beaucoup ; mais il faut faire davantage.

Pour cela, il faut un horaire dédié, des professeurs formés, des programmes, une évolution, une cohérence.

Nous allons tous nous mobiliser pour qu'à partir de 2015, l'enseignement moral et civique des valeurs de la République, que nous partageons tous, soit offert à l'ensemble des enfants de France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Dumas](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 801

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 avril 2013](#)